



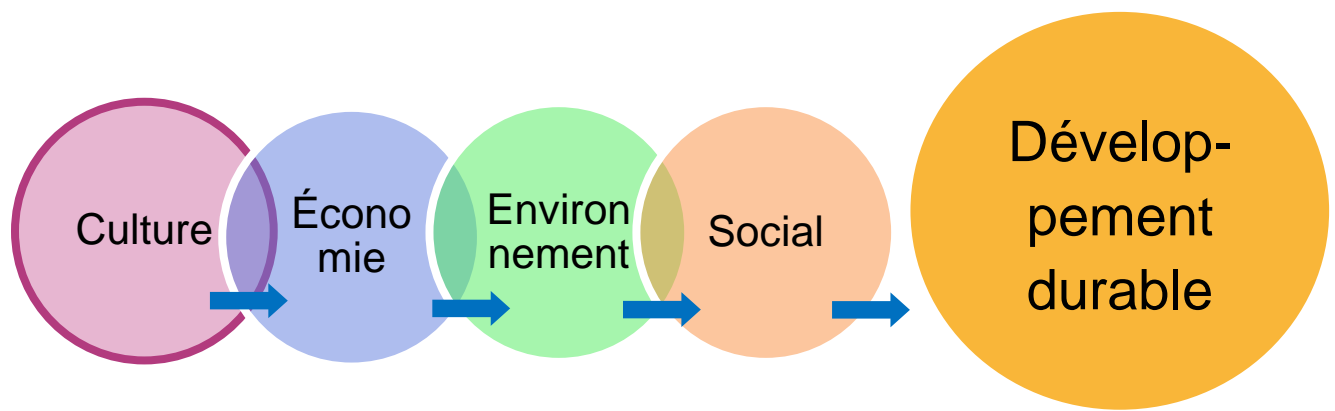
# **Mémoire sur le renouvellement de la politique culturelle du Québec**

de

[MRC Les Basques, Bas-Saint-Laurent]  
[Commission culturelle]  
[Août 2016]

## **TABLE DES MATIÈRES**

<b>LA MRC DES BASQUES</b>	<b>2</b>
<b>RÉSUMÉ</b>	<b>3</b>
<b>RÉPONSES AU CAHIER DE CONSULTATION</b>	<b>4</b>
<b>LES HUIT GRANDS PRINCIPES</b>	<b>4</b>
<b>LA CULTURE DANS UNE PERSPECTIVE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE</b>	<b>4</b>
<b>ÉVOLUTION DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS ET PLACE DES CRÉATEURS ARTISTIQUES DANS UN ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE EN CONSTANTE TRANSFORMATION</b>	<b>12</b>
<b>LA LANGUE FRANÇAISE ET LA DIVERSITÉ ETHNOCULTURELLE</b>	<b>13</b>
<b>CONCEPTION, RÉDACTION, APPUIS ET CRÉDITS PHOTO</b>	<b>15</b>



## LA MRC DES BASQUES

Constituée en 1981, la MRC des Basques est une municipalité régionale de comté située au cœur du Bas-Saint-Laurent. Elle est bordée au nord par le fleuve et ses îles, à l'est par la MRC Rimouski-Neigette, au sud par la MRC du Témiscouata et à l'ouest par la MRC de Rivière-du-Loup. Elle est, du point de vue démographique et géographique, la plus petite MRC du Bas-Saint-Laurent. Elle compte 8860 habitants (décret 2016) répartis dans onze municipalités et un territoire non organisé (TNO). Elle a une superficie de 1 133 km<sup>2</sup>. Trois-Pistoles, reconnue pour son effervescence culturelle, en est le chef-lieu.

La MRC des Basques a adopté sa première politique culturelle le 26 juin 2013. En date du mois d'août 2016, elle ne gère pas d'Entente de développement culturel avec le ministère de la Culture et des Communications et un seul organisme est présentement soutenu au fonctionnement sur son territoire (média papier). Les Compagnons de la mise en valeur du patrimoine vivant de Trois-Pistoles, le Festival Trois-Pistoles en chansons, l'église Notre-Dame-des-Neiges de Trois-Pistoles, les Éditions Trois-Pistoles et l'École de langue de Trois-Pistoles sont les organismes et entreprises culturels ayant le plus de rayonnement à l'extérieur du Bas-Saint-Laurent. Malgré une faible démographie, la région regorge d'artistes, d'artisans, de musiciens et d'écrivains amateurs, semi-professionnels ou professionnels.

En 1995, la Ville de Trois-Pistoles était l'une des premières villes au Québec à adopter une politique culturelle avec le MCC puis une Entente de développement culturel. Son Entente est toujours maintenue. Sa politique culturelle a été renouvelée en 2004.

Un agent de développement culturel associé autrefois au programme Villes et villages d'art et de patrimoine est en poste pour le territoire des Basques depuis 2010. Une Commission culturelle suit l'avancement du plan d'action de la Politique culturelle. Cette politique est constituée de quatre grands axes :

**Sensibilisation et mise en valeur du patrimoine culturel**

**Reconnaissance des intervenants culturels locaux et soutien à leur mandat**

**Soutien à la promotion et à la diffusion des activités culturelles**

**Accessibilité aux arts et à la culture**

Le présent mémoire a été écrit à l'aide du [Cahier de consultation du Renouveau de la politique culturelle du Québec](#). Toutefois, parce que les réponses liées aux grands thèmes proposés dans le document se recoupaient à plusieurs endroits, nous avons cru bon ne pas répéter l'information et donc d'omettre certains titres et certaines questions du cahier. Par exemple, les réponses données à la question sur le développement durable répondent par le fait même aux thèmes sur le financement, la culture citoyenne, la culture autochtone et les relations intergouvernementales.

## RÉSUMÉ

La MRC des Basques croit fermement que :

« L'accès à la culture, la pratique des arts et l'acquisition d'une culture artistique [doivent être reconnus par le gouvernement] comme des saines habitudes de vie des jeunes Québécois, au même titre que l'activité physique et la bonne alimentation »<sup>1</sup> et nous croyons que les mêmes moyens doivent être développés pour atteindre ces objectifs. Le développement durable de la culture passe par l'éducation d'abord et avant tout.

Nous croyons aussi que les régions, comme la nôtre, devraient avoir davantage leur place dans une politique gouvernementale, car la culture dynamise nos milieux et contribue à améliorer la qualité de vie des gens. Toutefois, les capacités de développement des petits milieux diffèrent des grands centres. Il faut leur donner les moyens de maintenir leurs acquis culturels tout en assurant leur développement. La force d'attractivité des régions est intimement reliée à cette aura culturelle. L'aide au fonctionnement doit être réenvisagée pour les organismes culturels.



*Une politique culturelle et l'accessibilité aux arts et à la culture doivent être vues comme des pistes de solution au retour des jeunes adultes en région et une clé à l'exode des jeunes.*

*Sébastien Rioux, citoyen de Trois-Pistoles et cofondateur d'ÉchoFête. Propos tenu lors de l'élaboration de la politique culturelle des Basques en 2012.*

Des incitatifs financiers pour mailler la culture aux autres sphères d'activité sont une bonne façon de tisser de nouveaux partenariats et travailler dans le développement durable de la culture. Plusieurs exemples réalisés en région pourraient être réutilisés à plus grandes échelles avec l'aide des ministères. Des modèles efficaces existent aussi déjà dans le milieu de l'environnement, pour financer certains fonds et dans le milieu de la construction, pour la production d'œuvres d'art. Ces modèles pourraient être utilisés davantage ou différemment. Nous croyons qu'un financement adéquat d'initiatives en matière de maillage de différents acteurs, culturels et non culturels, est un gage de développement durable.

Nous souhaitons que la voix des plus petits soit aussi entendue dans cette grande démarche du gouvernement. Et c'est pourquoi la MRC des Basques est heureuse de contribuer par le biais de ce mémoire au renouvellement de la politique culturelle du Québec.

<sup>1</sup> Source du paragraphe sur le mouvement Re\_Creation : [http://culturemontreal.ca/2016/06/re\\_creation-lancement-dune-demarche-nationale-pour-une-reconnaissance-du-role-fondamental-des-arts-et-de-la-culture-dans-le-developpement-des-jeunes-quebecois/](http://culturemontreal.ca/2016/06/re_creation-lancement-dune-demarche-nationale-pour-une-reconnaissance-du-role-fondamental-des-arts-et-de-la-culture-dans-le-developpement-des-jeunes-quebecois/)

### LES HUIT GRANDS PRINCIPES

- Le caractère essentiel de la culture
- L'engagement renouvelé de l'État
- L'accès, la participation et la contribution de tous à la culture
- L'affirmation du caractère francophone du Québec
- La reconnaissance et la valorisation des cultures autochtones
- La reconnaissance de la diversité
- La protection de la liberté d'expression et de la liberté artistique
- La recherche d'équité

#### **1) Ces principes sont-ils encore adéquats pour jeter les balises de la prochaine politique culturelle du Québec?**

Ces grands principes sont certainement une bonne base pour une future politique culturelle. Toutefois, le gouvernement du Québec devra aller au-delà de ces principes et s'accoler davantage aux besoins et réalités du terrain. Les Québécois ont besoin que l'État développe son engagement, particulièrement dans l'éducation culturelle des jeunes où une réforme s'impose. Reconnaître le caractère transversal de la culture et affirmer la culture comme étant l'un des quatre piliers du développement durable doit faire partie de ces assises.

### LA CULTURE DANS UNE PERSPECTIVE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

#### **4) Quels sont les ministères et organismes gouvernementaux qui devraient jouer un rôle grandissant en matière de développement culturel afin de favoriser une approche gouvernementale transversale et cohérente?**

##### **Le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur**

Le premier ministère impliqué devrait être celui de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, car il a le mandat de former et d'éduquer les Québécois et les Québécoises de demain. La culture peut y être développée sur deux fronts. Elle doit être vue comme un élément producteur de fierté chez les jeunes et comme un élément lié au bon développement de toute personne. Elle permet de savoir qui nous sommes et d'où nous venons; elle permet d'établir la relation entre ce que les arts et la culture nous ont amenés à développer, à créer, et ce qui nous entoure : techniques, savoir-faire, connaissance...

L'éducation aux arts et à la culture doit être révisée et réintégrée dans le système d'enseignement actuel afin que les jeunes puissent davantage développer leur culture citoyenne, développer le sentiment d'appartenance à leur propre culture, tant du côté des arts, de la musique que des lettres et qu'ils puissent bénéficier des effets favorables du contact des arts et la culture dans leur développement personnel. Avec toutes les recherches effectuées au fil des

décennies, les effets bénéfiques des arts et de la culture sur la santé mentale et le bien-être des gens sont prouvés.



*Les visites des galeries d'art sont associées à une meilleure santé et à des taux plus élevés de bénévolat.*

*Les arts et le bien-être individuel au Canada, 39<sup>e</sup> rapport de la série Regards statistiques sur les arts, Hills Strategies*

Les tables de concertation qui devraient être sollicitées, de concert avec le ministère de l'Éducation et le ministère de la Culture, sont les Tables des Saines habitudes de vie. En effet, nous aimerions que le gouvernement du Québec, avec sa nouvelle politique culturelle, adhère à la démarche nationale en cours qui vise justement une reconnaissance du rôle des arts et de la culture dans le développement des jeunes, au même titre que les saines habitudes de vie. Le Réseau des conseils régionaux de la culture du Québec (RCRCQ), dont le Conseil de la Culture du Bas-Saint-Laurent fait partie, a mis en place la démarche de mobilisation Re\_Création, pour une reconnaissance du rôle fondamental des arts et de la culture dans le développement personnel et social des jeunes.

Depuis 2012, douze forums régionaux sur la citoyenneté culturelle des jeunes ont eu lieu aux quatre coins du Québec. Ce sont près de 1 000 acteurs des milieux de la culture, de l'éducation, de la santé et des communautés qui se sont engagés dès lors dans une démarche nationale.<sup>2</sup>

Ultimement, nous souhaitons que l'accès à la culture, la pratique des arts et l'acquisition d'une culture artistique soient reconnus par le gouvernement québécois comme des saines habitudes de vie des jeunes Québécois, au même titre que l'activité physique et la bonne alimentation<sup>3</sup> et que des moyens soient mis en place pour faciliter ce tournant. Le modèle des Saines habitudes de vie, des cubes d'énergie, etc. sont des modèles qui ont bien fonctionné au sein de la population québécoise. Pourquoi ne pas reprendre la même formule pour la culture?

L'éducation aux arts et à la culture devrait faire partie des programmes d'enseignement au primaire, au secondaire, mais aussi dans les CPE. L'éveil musical et l'éveil aux arts doivent se faire avant l'entrée à l'école. Les études le montrent, les jeunes qui ont reçu ce genre d'éducation arrivent plus éveillés, plus stimulés et montrent des facilités d'apprentissage et de langages.



<sup>2</sup> Idem

<sup>3</sup> Idem



### *L'éducation artistique :*

- favorise la compétence langagière et la maîtrise de l'anglais;
- améliore le rendement en mathématiques;
- motive les élèves à apprendre;
- développe la pensée critique;
- dote les élèves de capacités créatrices;
- renforce la capacité de résolution de problèmes;
- développe les capacités de communiquer;
- augmente la capacité de direction.

*Volume 12, no 5, page 6. Septembre 2013. © Hill Strategies Research Inc*

## **Autres exemples d'approches transversales**

### **La forêt :**

Les Tables des Saines habitudes de vie et le ministère de l'Éducation devraient être les premiers à être sollicités. Mais tous les ministères pourraient en fait être impliqués en fonction des projets ou des objectifs souhaités. La Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent, en partenariat avec le Conseil de la culture du Bas-Saint-Laurent, du Conseil des Arts et lettres du Québec et de la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT) avaient développé au Bas-Saint-Laurent un volet unique au Québec qui se distinguait par son objectif de soutenir la création et la diffusion d'œuvres d'artistes ou d'écrivains professionnels explorant les dimensions de la forêt, de l'arbre ou du bois.

Le volet 4, Soutien à la création d'œuvres artistiques ou littéraires en lien avec la culture forestière au Bas-Saint-Laurent, était accompagné d'une bourse de 28 500 \$ en 2013. L'un de nos photographes professionnels, Baptiste Grison, s'était mérité une partie de cette bourse pour réaliser un corpus de huit photographies intitulé *Ces bois qui bruissent*, illustrant le lien des Bas-Laurentiens avec leur forêt. Les portraits créés, représentant surtout

des gens de la MRC des Basques, ont été installés en 2013 le long du Sentier National, à Trois-Pistoles, derrière le feu Parc de l'aventure basque en Amérique.

Cet exemple montre bien la transversalité de la culture. Lorsqu'un ministère, un organisme ou une personne subventionne des projets en lien avec leur sphère d'activité, mais en collaboration avec une autre sphère d'activité, ils ne peuvent qu'être intéressés aux résultats ou à l'impact de leur investissement dans le milieu. Nous croyons que ce genre de partenariats devrait exister au sein même des différents ministères avec le ministère de la Culture et des Communications et les organes culturels régionaux ou locaux. Les ministères liés à l'agriculture, aux mines ou autres secteurs primaires pourraient aussi être approchés.



## La solidarité sociale, la santé, l'intégration... :

L'Unité théâtrale d'intervention locale (UTIL), un petit organisme à but non lucratif non subventionné au fonctionnement et qui a pignon sur rue à Saint-Simon, une municipalité de moins de 500 habitants de notre MRC, œuvre dans différentes sphères non culturelles. Un de ses projets donnait la parole aux femmes des Basques pour qu'elles s'expriment sur la résistance féminine. Le deuil, la maladie, l'exclusion, la non-conformité, le rôle des femmes dans la société ont été les sujets les plus abordés. Des témoignages recueillis, une exposition de photos et de textes a été montée et a circulé sur le territoire. Les femmes ont été aidées pour écrire leurs textes et les lire devant public, accompagnées par la musique d'une harpiste.



L'art et la culture sont donc aussi des outils qui peuvent être mis au service des citoyens, des groupes de femmes, des malades, des minorités ethniques, des personnes avec difficultés d'intégration, des jeunes en difficultés d'apprentissage. Les ministères tels que le ministère de la Famille, de la Santé et des Services sociaux, de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, le Secrétariat à la condition

féminine, le Secrétariat à la jeunesse, Les Affaires Autochtones (fédéral), etc. peuvent donc ouvrir davantage la porte au milieu culturel et faciliter la création de liens avec certains artistes et artisans pour les accompagner dans leurs missions : Donner confiance aux gens, développer leur fierté, leur permettre de se réaliser, tisser des liens, s'intégrer, développer des habiletés, vaincre l'isolement ou tout simplement pour leur faire du bien. Dans ce métissage de sphères, le développement culturel des nations autochtones doit y être intégré afin que tombent les barrières encore persistantes. C'est en s'ouvrant aux autres que l'on peut grandir et que l'on peut aller plus loin. À ce sujet, *Microcosme*, un beau projet de maillage culturel entre autochtones et non-autochtones a été présenté au Musée régional de Rimouski en mars dernier par le Conseil des métiers d'art du Bas-Saint-Laurent. Il y a donc des précédents inspirants pour amorcer les maillages.

## L'accès au soutien au fonctionnement et le mécénat :

Le petit organisme mentionné plus haut, UTIL, intervient directement avec les populations locales de notre MRC et des MRC voisines. Comme tous les organismes culturels non subventionnés au fonctionnement et établis dans de petits milieux comme le nôtre (rappelons que la population de la seule Ville de notre MRC est d'environ 3 350 habitants), il tire son épingle du jeu grâce à une bonne part de bénévolat, de beaucoup de passion et de conviction quant aux bienfaits des arts et de la culture. Malheureusement, cette énergie mise au bien-être des gens vient qu'à s'épuiser lorsque le financement n'arrive pas ou que l'énergie est mise à trouver ce financement plutôt qu'à réaliser la mission première de l'organisme.

Dans les petits milieux où le mécénat avec des entreprises est extrêmement difficile vu la petitesse du milieu entrepreneurial et l'absence de grandes entreprises, le soutien au



fonctionnement donne un sérieux coup de main aux organismes qui desservent des services culturels à la population locale et limitrophe.

Le soutien au fonctionnement pour de nouveaux organismes culturels ou socioculturels en milieu rural devrait être considéré, car il s'agit bien là d'une mesure pour assurer le développement durable de la culture et cesser de la considérer en marge des développements économique, social et de l'environnement.

*« Les preuves abondent à l'effet que chaque dollar investi en culture produit des résultats impressionnants. Selon le Conference Board du Canada, pour chaque dollar de valeur ajoutée au produit intérieur brut par les industries culturelles canadiennes, 1,84 dollars [sic] s'ajoute à l'ensemble du PIB. Hill Strategies note pour sa part que pour chaque dollar investi par le gouvernement, les arts de la scène génèrent 2,70 \$ en revenus non-gouvernementaux [sic].*

*Enfin, comme l'avance l'étude récente Creative Capital Gains: An Action Plan for Toronto, cosignée par l'ancien ministre de l'Industrie Jim Prentice, le secteur privé ne saurait remplacer complètement les investissements publics:*

*« En général au Canada, le financement du secteur privé suit celui du secteur public. C'est par le biais des systèmes de subventions publics [sic] que les artistes et les organismes culturels reçoivent les premiers investissements cruciaux qui les aident à bâtir les fondations de leurs pratiques artistiques. En mettant l'accent sur l'excellence, le jugement des pairs, la gouvernance et l'imputabilité, le financement public confère de la crédibilité aux artistes et aux organisations émergentes, tout particulièrement à tous ceux qui créent des œuvres nouvelles marquées par l'innovation et la créativité. »<sup>4</sup>*

Il faut arrêter de voir la culture comme une dépense! Ne serait-il pas temps d'y voir un investissement rentable pour notre société ET pour le gouvernement?

Les organismes culturels créés il y a moins de trente ans n'ont pas eu le privilège des organismes culturels précédant quant à l'accès au soutien au fonctionnement. Pourtant, des organismes pertinents ont été créés depuis. Le manque de soutien financier amène ces organismes à reconsidérer les postes de direction et à les transformer en poste de coordination, faute de moyens. Qui plus est, il n'est pas rare de voir, en région, des coordonnateurs/directeurs être en poste seulement 7 mois par année. Il devient donc difficile pour de tels organismes de répondre aux appels de projets et de maintenir leurs services en même temps. Il s'ensuit un essoufflement des ressources humaines en place, puis des bénévoles, qui doivent pallier le travail à faire.

Le ministère de la Culture et des Communications n'est peut-être pas le seul ministère qui pourrait soutenir ces organismes. N'y aurait-il pas lieu de créer des incitatifs au maillage entre organismes culturels, entreprises, institutions et regroupements apparentés? Par exemple : la Maison du Notaire de Trois-Pistoles et la Chambre de notaires du Québec? Le Parc de

---

<sup>4</sup> *La culture : investir dans une ressource naturelle renouvelable*, Mémoire pré-budgétaire 2012, présenté par la Conférence canadienne des arts au Comité permanent des finances, 11 août 2011, <http://ccarts.ca/wp-content/uploads/2011/11/CCA2012FederalpreBudgetsbmssnFRap110811.pdf>, consulté la dernière fois le 4 août 2016.

l'aventure basque en Amérique (pêche à la baleine) et le Secrétariat aux affaires maritime? Les Compagnons de la mise en valeur du patrimoine vivant (qui exploite une ancienne forge comme lieu de culture) et une entreprise du secteur métallurgique?

### **L'exemple de la politique d'intégration des arts à l'architecture :**

Une politique qui semble bien fonctionner - et qui a passé le cap des 50 ans d'utilisation - est la politique d'intégration des arts à l'architecture « consistant à allouer environ 1 % du budget de construction d'un bâtiment, ou d'aménagement d'un site public, à la réalisation d'œuvres d'art précisément conçues pour ceux-ci »<sup>5</sup>. Pourquoi ne pas étendre cette politique à d'autres programmes aux entreprises? Par exemple, une entreprise qui recevrait des subventions pour le développement et la recherche dans le milieu de la métallurgie, si son programme était lié à une telle politique, aurait ainsi à allouer environ 1 % du budget du projet à un organisme culturel, une fondation culturelle ou un artiste (type de mécénat) relié à leur champ d'expertise. Un organisme culturel faisant d'une vieille forge un lieu de diffusion culturelle pour le conte, par exemple, pourrait ainsi bénéficier d'une aide financière affectée à son fonctionnement ou au développement de projets. Il s'agit là d'un maillage qui pourrait avoir comme effet, en plus de soutenir un organisme ou un projet, de mettre en contact deux entreprises, à la base très différente, mais liée par un dénominateur commun. Ou encore, le budget pourrait aussi bénéficier à l'entreprise si celle-ci décide par exemple d'intégrer une œuvre d'art à son bâtiment, ou faire bénéficier ses employés d'un spectacle privé créé pour l'occasion par une troupe de danse contemporaine sur le thème de la fusion du métal.



### **Les ententes triennales et le soutien aux projets :**

Les mesures transitoires du gouvernement actuel, concernant les signatures des nouvelles Ententes de développement culturel entre le ministère de la Culture et des Communications et les Villes ou MRC adhérentes, sont passées de 3 ans d'entente à une année. La perspective de développement durable ne ressort aucunement de ces nouvelles façons de faire qui fragilisent les communautés et organismes qui comptent sur ces ententes. Les ententes annuelles laissent les organismes culturels et les entreprises travaillant avec eux dans l'incertitude et sans perspectives de retombées sur une longue durée. Un retour aux ententes de 3 ans, minimum, et idéalement aux 5 ans, s'impose. L'ouverture à développer des projets à plus long terme, plutôt que des projets non récurrents ou de courte durée devrait aussi être considérée par le gouvernement. La non-réurrence des projets amène les organismes ou artistes à constamment repenser ou renouveler leurs projets, ayant pour conséquence un épuisement au sein des petits organismes culturels où bien souvent une seule ressource est employée pour développer à la fois des projets et assurer la direction (gestion, administration, redditions de comptes). Peut-être cette méthode trouve-t-elle preneur dans les grands centres et les organismes culturels pouvant

<sup>5</sup> Site Internet du ministère de la Culture et des Communications, <https://www.mcc.gouv.qc.ca/?id=59>

employer plusieurs personnes, mais dans les petits milieux comme le nôtre, lorsque le soutien au fonctionnement n'est pas présent, nous voyons un épuisement des ressources en place, tant salariées que bénévoles.

C'est le constat que l'on a pu faire avec la fermeture du Parc de l'aventure basque en Amérique - un musée qui présentait une exposition permanente sur les chasseurs de baleines basques et qui offrait des activités saisonnières, dont un tournoi international de pelote et un rendez-vous culturel basque - et le Festival l'ÉchoFête, le premier festival environnemental au Québec qui, au cours de ses 10 années d'existence, a vu 35 artistes musicaux établis et de la relève, de même que plus de 15 conférenciers fouler le site du festival pistolois.

### **La culture : compétence obligatoire du milieu municipal?**

Les MRC ne refuseraient sans doute pas cette responsabilité si les sources de financement étaient au rendez-vous et de façon constante. Toutefois, l'expérience leur a montré que les nouvelles compétences reçues (tels que l'incendie, les cours d'eau, etc.) n'ont jamais été financées à la hauteur des obligations qui leur étaient associées. Un transfert supplémentaire des points de taxes ou des impôts ou un financement du type marché du carbone seraient des pistes à envisager pour financer une nouvelle responsabilité du genre. Si certaines villes ou MRC assument déjà ce rôle, il est plus difficile de le financer dans les petits milieux. La fin du programme Villes et villages d'art et de Patrimoine (VVAP) l'a bien montré : les postes des agents associés au développement culturel et profitant de ce programme municipal ont été soit abolis, soit consolidés par l'ajout de nouveaux mandats : communication, loisir, tourisme, aîné... diminuant ainsi l'impact du développement culturel sur le territoire et le pourcentage de tâches y étant alloué. Le développement culturel est passé de 100 %, à 75 %, à 50 %, à 25 % voire à 0 % dans certaines municipalités, villes ou MRC, à la suite du retrait de ce programme.

### **L'exemple du marché du carbone**

Le modèle du marché du carbone « est un système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre (GES) produits par les grandes entreprises. » Les droits résiduels sont vendus aux enchères et alimentent un Fonds vert qui à son tour alimente des initiatives destinées à lutter contre les changements climatiques.<sup>6</sup> Un tel système serait-il envisageable pour alimenter un fonds culturel? Et si les économies réalisées par le virage vert (éolien, énergie solaire, voitures électriques) permettaient de financer un tel fonds?

**5) Comment accroître les synergies et les partenariats entre l'administration publique et les autres catégories d'acteurs : les instances régionales, les entreprises privées, les milieux scolaires, les universités, les hôpitaux, la société civile, les citoyens, les jeunes, etc.?**

**6) Quels changements faudrait-il mettre de l'avant pour rendre l'action gouvernementale plus souple, modulable et plus proche des préoccupations des citoyens et des milieux culturels?**

---

<sup>6</sup> « Le marché du carbone, c'est quoi au juste? », Ici Radio-Canada, publié le vendredi 17 avril 2015 à 13 h 48, consulté la dernière fois le 16 août 2016 : <http://ici.radio-canada.ca/nouvelles/environnement/2015/04/17/001-marche-carbone-californie-quebec-ontario-fonctionnement.shtml>

### Soutien aux organes de concertation

La Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent avait ce rôle. Ici, au Bas-Saint-Laurent, elle le faisait relativement bien et de belles initiatives et collaboration se sont faites avec différents milieux. Le Conseil de la culture du Bas-Saint-Laurent s'était aussi donné ce mandat, mais les coupures imposées aux Conseils régionaux de la culture (directement, ou par la bande) affaibliront tôt ou tard cette capacité qu'ils ont de rallier les différents organismes.

Les bureaux régionaux du MCC au Bas-Saint-Laurent compte à peine deux ressources et demie pour tout le territoire. Leurs déplacements sont plus compliqués et moins fréquents qu'avant. En ayant plus de ressources, il serait ainsi possible d'avoir une personne dont le mandat est justement de faire la liaison entre les différents ministères. En redonnant aux Conseils régionaux de la culture les sommes qu'ils ont perdues au cours des deux dernières années, il serait possible de leur donner un mandat similaire pour faire le lien avec les entreprises, les institutions et le milieu culturel. C'est de ce travail de médiation, de ralliement des troupes et de démarchage dont les organismes, les artistes et les petites municipalités ont besoin pour réussir à faire converger leurs besoins et mettre en valeur leurs différences.

### Ajustement des critères pour décloisonner

Une autre avenue potentielle pour accroître la synergie et les partenariats serait d'ajouter certains critères du côté des autres ministères ou institutions pour l'octroi de subventions. Par exemple, impliquer des partenaires de sphères différentes du champ d'action principale de l'organisme demanderesse, comme un musée, une troupe de danse contemporaine, un centre d'archives.

### **Exemple de Cosmoss-culture :**

Au Bas-Saint-Laurent, les agents COSMOSS\* et les agents de développement culturel avaient la possibilité, en 2013, d'aller chercher, ensemble, une petite enveloppe budgétaire dans le cadre du programme pilote Cosmoss-culture. Les objectifs du programme étaient entre autres de favoriser l'amélioration de la connaissance réciproque entre les acteurs culturels et sociaux et d'intégrer des partenaires culturels à la planification écosystémique locale tout en répondant aux plans d'action et missions de chaque acteur.



*COSMOSS\* : Communauté Ouverte et Solidaire pour un Monde Outillé, Scolarisé et en Santé, est un regroupement volontaire de partenaires, provenant de ministères et d'organismes du Bas-Saint-Laurent, qui s'engagent à améliorer la santé et le bien-être des jeunes de 0 à 30 ans [0 à 100 dans Les Basques] et à favoriser la persévérance scolaire et l'insertion au marché du travail.*

Source : <http://cosmoss.qc.ca/>

Dans Les Basques, cette opportunité a permis de remettre sur la route les trousse de lecture 0 à 5 ans de la Maison de la Famille des Basques et d'y intégrer une animatrice pour accompagner les parents dans la lecture ou le jeu avec le livre. Les parents pouvaient garder les trousse quelques jours puis les rapporter à la



bibliothèque de leur municipalité. Ces visites à domicile ont été très appréciées des parents. Malgré la fin de l'enveloppe budgétaire, le projet a été récupéré par la Maison de la Famille qui offre encore le service, mais sans le lien avec les bibliothèques. Qui plus est, ce projet pilote a aussi jeté la base d'une autre animation pour les enfants d'âge scolaire sur notre territoire et qui se poursuit depuis 3 ans maintenant : La Grand-mère aux livres. Même si l'accès à des subventions est devenu plus difficile – nous avons bénéficié du Fonds R2 la première année - notre MRC, par le biais du Pacte rural puis du Fonds de soutien aux projets structurants, y a vu l'intérêt d'y investir des sous. Une collaboration entre la Commission agricole, la Commission culturelle et un petit soutien financier de l'UPA a permis de réaliser une animation littéraire sur l'agriculture pour les terrains de jeux dans les bibliothèques en 2016.



*La lecture des livres est associée à une meilleure santé, au bénévolat et à une grande satisfaction à l'égard de la vie.*

*Les arts et le bien-être individuel au Canada, 39<sup>e</sup> rapport de la série Regards statistiques sur les arts, Hills Strategies*

## ÉVOLUTION DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS ET PLACE DES CRÉATEURS ARTISTIQUES DANS UN ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE EN CONSTANTE TRANSFORMATION

Dans le Cahier de consultation sur le Renouveau de la politique culturelle du Québec, il est stipulé à la page 12 que « Les bibliothèques publiques sont devenues des lieux multifonctionnels qui amènent une redéfinition de leur rôle traditionnel. Étant, bien souvent, le premier et le principal lieu culturel fréquenté par la population, notamment par les jeunes, les bibliothèques constituent un important lieu de médiation et d'appropriation culturelle ».

Cette réalité ne fait pas encore écho dans notre milieu et il s'agit plutôt de la réalité des bibliothèques en milieu urbain ou densément peuplé. Notre réalité est tout autre. Nous avons la chance d'avoir 10 bibliothèques pour 11 municipalités, mais 9 sur 10 relèvent du travail de bénévoles et offrent moins de 5 heures d'ouverture au public par semaine. La grande majorité de ces bibliothèques ne sont pas encore le lieu multifonctionnel tant représenté dans vos rapports et ne proposent pas encore de lieu pour s'asseoir, lire, prendre un café, pas de coin pour enfants, pour fouiller sur Internet ou pour avoir accès à du matériel numérique. Il serait pertinent que le gouvernement comprenne cette réalité, qui est certainement celle de presque toutes les bibliothèques en milieu rural de moins de 2 000 habitants, et ce, afin qu'il puisse leur faire, à elles aussi, une place au sein de cette nouvelle politique culturelle. Nous croyons en la culture en région, mais les réalités des petits milieux semblent laissées pour compte et mises en marge des tendances numériques difficiles à atteindre ou à maintenir à jour.

Toutefois, d'autres milieux sont devenus multifonctionnels en région. Certaines églises, certaines salles municipales, certains bars, restaurants ou cafés, vieilles forges, centre de ski sont devenus des diffuseurs culturels, des lieux d'exposition (photos, œuvres d'art, dépôts d'artisans), des lieux d'échanges entre intervenants culturels, des lieux de conférence, de lancement. C'est le cas ici dans les Basques. Pourtant, ces lieux marginaux ne sont pas reconnus alors qu'ils constituent pour un milieu comme le nôtre, nos lieux de diffusion culturels. Ils sont fréquentés, animés et aimés des gens. N'y aurait-il pas lieu de leur faire une place aussi, dans la nouvelle politique culturelle du Québec?

Quant à la numérisation des contenus pour faciliter l'accès aux archives, aux œuvres d'art ou autres documents littéraires, il est important que le gouvernement maintienne cette aide. Les Sociétés d'histoire et de généalogie auraient certainement besoin d'un coup de main pour leur permettre de poursuivre cette numérisation et la rendre accessible à un plus large public.

**10) Quelles nouvelles stratégies devrait-on mettre en place afin que la conservation du patrimoine, l'archéologie, l'urbanisme et la qualité architecturale s'inscrivent davantage en relation avec l'occupation et l'aménagement du territoire? 11) Quel devrait être le rôle de l'État à l'égard du patrimoine religieux?**

Au Bas-Saint-Laurent, les enveloppes du ministère pour soutenir la restauration des bâtiments cités par les municipalités ou les sites du patrimoine sont vides depuis quelques années. Les programmes, comme Réno-Québec, qui permettaient de créer une réglementation pour améliorer le cadre bâti patrimonial d'une municipalité ont disparu. Ces programmes ont pourtant fait leurs preuves et seraient encore de bons leviers pour les municipalités qui n'ont pas eu le temps ou n'ont pas pu saisir le moment et les utiliser. L'absence de tels programmes contribue de façon importante à la disparition de notre identité patrimoniale. Les petits milieux assistent à une lente dégradation de leur cadre bâti patrimonial.

Un programme comme Réno-Région, géré par les MRC, devrait prendre compte du cadre bâti environnant et faciliter l'accès à des matériaux, des styles architecturaux et des savoir-faire qui correspondent aux bâtiments rénovés. Le programme ne prend pas en considération ces aspects et si oui, il contribue à aider une famille ou une personne à avoir un bâtiment plus sain, il peut aussi contribuer à la dégradation du cadre architectural environnant. Pour assurer la conservation du patrimoine bâti, de l'archéologie et la qualité architecturale, il faut que les personnes employées dans le milieu de la construction, des ventes au détail dans la construction, des inspecteurs en bâtiment et de la technologie du bâtiment soient au fait de l'importance de conserver et de mettre en valeur ce patrimoine. L'enseignement a donc, ici aussi, un rôle très important dans la formation de ces futurs travailleurs, mais aussi pour les futurs propriétaires de maison. Le patrimoine ne s'enseigne pas à l'école. Ne serait-ce pas le temps de l'inviter sur les bancs d'école? Des mises à niveaux devraient aussi être fortement conseillées aux employés des entreprises du milieu de la construction.

Quant au patrimoine religieux, l'enveloppe du bâtiment, ses objets, ses savoir-faire, ils devraient être vus comme tout autre bien et reconnus à leur juste valeur, soit pour leur contribution au développement social québécois, pour la qualité des architectures et des œuvres d'art qui en a découlé et pour le symbolisme qu'ils représentent. Des incitatifs à la reconversion des bâtiments religieux, toute valeur patrimoniale confondue, tout en gardant leur cachet architectural et artistique, inciteraient peut-être davantage les municipalités ou les entreprises et les institutions à en devenir acquéreur.

---

## LA LANGUE FRANÇAISE ET LA DIVERSITÉ ETHNOCULTURELLE

Dans le contexte où Montréal semble avoir de la difficulté à affirmer de façon indéniable le fait français au Québec, les organismes culturels de tradition littéraire orale ou écrite des régions du Québec devraient avoir davantage de place sur la scène internationale francophone afin de promouvoir leurs activités et renforcer les partenariats étrangers, et ce, peu importe la grosseur de leur entreprise ou organisme. Un organisme à but non lucratif comme [Les Compagnons de la](#)

mise en valeur du patrimoine vivant de Trois-Pistoles ou une entreprise comme Les Éditions Trois-Pistoles à Notre-Dame-des-Neiges, dans Les Basques, rayonnent à leur manière dans la Francophonie. Un soutien financier adéquat pour ces petites entreprises ou organismes permettrait de développer ce secteur et de faire rayonner la francophonie québécoise en dehors du cercle d'initiés. Ces organismes, l'un spécialisé dans la littérature orale et l'autre écrite sont des ambassadeurs du fait francophone québécois et émergent d'un milieu encore peu métissé, quoiqu'ouvert sur le monde.

Les Éditions Trois-Pistoles publient des auteurs francophones québécois bien établis et émergents, dont Victor-Lévy Beaulieu, Sylvain Rivière, Monique Miville-Deschênes, Mathieu Barrette (roman, poésie, essai) et une collection sur les contes et légendes des différentes régions du Québec. Les Compagnons fêtent le 20<sup>e</sup> anniversaire de leur festival de contes. Ils accueillent chaque année des conteurs de la Francophonie (Amérique, Europe, Afrique). Ils sont des exemples pour le reste du Québec, pourtant l'accès à du soutien financier semble difficile. Parce qu'ils font preuve de créativité, ils réussissent à maintenir leur mission et à développer de nouveaux projets. Mais les organismes et entreprises culturels phares de notre MRC ne devraient-ils pas être en meilleure posture? Les organismes culturels et les entreprises culturelles en région ont-ils vraiment les mêmes avantages que ceux des grands centres pour le gouvernement?



*Depuis 1997, plus de 300 conteurs en provenance de toute la francophonie ont foulé les planches des différentes scènes de Trois-Pistoles et de l'Est-du-Québec dans plus de 500 spectacles. Les activités des Compagnons ont permis la découverte de nombreux talents et ont contribué à la mise en valeur des artistes conteurs, qu'ils soient de la relève ou de renommée nationale ou internationale. (<http://compagnonspatrimoine.com/les-compagnons/>)*

## CONCEPTION, RÉDACTION ET APPUIS

Bertin Denis, préfet de la MRC des Basques

Claude Dahl, directeur de la MRC des Basques

Amélie Brière agente de développement culturel et de communication, MRC Les Basques

Les maires de la MRC des Basques

Commission culturelle de la MRC des Basques

## CRÉDITS PHOTO

Page 5

Festival Journées d'Afrique et Simon Fournier, chansonnier

Crédit photo : Guy Mongrain

BD Récits du terroir et Journée Vitalité culturelle

Crédit photo : Valérie Lavoie

Page 6

Affiche de « Ces bois qui bruissent »

Crédit photo et montage : Baptiste Grison

Page 7

Les Bottes du fleuve, troupe de gumboots amateur

Crédit photo : Sébastien Ouellet, Saint-Clément

Page 9

Troupe de danse contemporaine Mars elle Danse, lors de la Journée Vitalité culturelle

Crédit photo : Valérie Lavoie

Page 11

Animation de La Grand-mère aux livres

Crédit photo : MRC Les Basques

Page 14

Festival des Grandes gueules (contes)

Crédit photo : Compagnons de la mise en valeur du patrimoine vivant de Trois-Pistoles